

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 96

14 janvier 2008

### SOMMAIRE

Ada Consulting S.A. ....	4593	Haykal S.A. ....	4599
Apollo Rida Zeran S.à r.l. ....	4603	Interlignum S.A. ....	4566
Arsdorf S.à r.l. ....	4601	Interpublic Group (Luxembourg) S.à r.l. ....	4585
Assa Abloy Incentive 2004 Holding S.A. ....	4567	Kulczyk Investment House S.à r.l. ....	4586
Aufilux ....	4602	Letty ....	4562
Bloomfield Holding S.à r.l. ....	4586	LUX-Montage SA ....	4562
B&T Tradinvest S.A. ....	4565	MARHABA société à responsabilité limitée ....	4608
Calumite S.A. ....	4566	MCP-CMC III (NQP) S.à r.l. ....	4568
Centre Comptable Européen S.A. ....	4567	MPIFS S.A. ....	4565
Cheyenne S.A. ....	4592	New Seamanship S.A. ....	4564
Cleanoz Luxembourg S.A. ....	4564	Pacific Mezz (Luxembourg) S.à r.l. ....	4562
Cofi Trade S.A. ....	4563	Pegmatite S.A. ....	4601
Compagnie Immobilière Luxembourgeoise ....	4565	Poncellina S.A. ....	4584
Daliair Sàrl ....	4600	Procter & Gamble Investments Limited ....	4602
DEMO Solutions SA ....	4564	RESolut S.à r.l. ....	4605
EPI Highgate S.à r.l. ....	4585	Seafin S.A. ....	4586
Finvast S.A. ....	4602	Side Lighting S.A. ....	4592
FMC Trust Finance S.à r.l. Luxembourg ....	4606	Silverstream S.A. ....	4568
Fortis Intertrust Financial Services S.A. ....	4565	S-Process Equipment International S. à r.l. ....	4593
FR Plasco Holdings Sàrl ....	4576	Stuart Invest S.A. ....	4605
Gaudiar Sàrl ....	4600	Treveria Forty-Two S.à r.l. ....	4600
GSS III Partners (Duisberg GP) S.à r.l. ....	4592	TriCap Administration (Luxembourg) S.A. ....	4563
GSS III Partners Duisberg S.à r.l. ....	4591	Ventos S.A. ....	4585
GSS III Partners SN S.à r.l. ....	4591	Video-World S.à r.l. ....	4608
GSS III Partners Wuppertal S.à r.l. ....	4593		
Hathor S.A. ....	4599		

**Letty, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 132.432.

—  
*Conseil d'administration*

En date du 12 octobre 2007, le Conseil d'administration de la Société a décidé de transférer le siège social du 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008000408/4175/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00459. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070171102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2007.

---

**LUX-Montage SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R.C.S. Luxembourg B 97.890.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 30 juin 2007 que:

*Unique résolution*

L'assemblée générale décide le transfert du siège social de la société LUX-MONTAGE S.A. de L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, rétroactivement à la date du 31 mars 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2007.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008000419/2602/19.

Enregistré à Diekirch, le 6 décembre 2007, réf. DSO-CL00045. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070171061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2007.

---

**Pacific Mezz (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 103.618.

—  
Il résulte de la résolution du conseil circulaire de la société PACIFIC MEZZ (LUXEMBOURG) S.à.r.l. en date du 30 juin 2007 que les Gérants ont pris la décision suivante:

Approbation du changement d'adresse de la Société du 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché du Luxembourg, avec date effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*PACIFIC MEZZ (LUXEMBOURG) S.à.r.l.*

M. Kidd / D. Ransquin

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2008001385/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02853. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070172503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

---

**TriCap Administration (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 130.096.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 novembre 2007 que:

- le siège social a été transféré à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert
- Monsieur Romain Bichel, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, et Monsieur Ivar Virkus, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, ont été nommés nouveaux administrateurs pour terminer le mandat de Madame Gabriele Schneider et de Monsieur Pierre Schmit.
- Le conseil d'administration a été autorisé, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que cette dernière a été modifiée dans la suite, à nommer Monsieur Romain Bichel, préqualifié, président du conseil d'administration et administrateur-délégué avec tous les pouvoirs pour engager la Société par sa signature individuelle dans toutes affaires de gestion ordinaire et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Pour extrait conforme

*Pour le conseil d'administration*

Signature

Référence de publication: 2008001384/535/25.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01456. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070172781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

---

**Cofi Trade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 67.128.

—  
*Extrait des décisions prises par les actionnaires en date du 22 juin 2006*

1. Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2010, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Conseil d'Administration:*

M. André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, ayant sa résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration et administrateur-délégué.

M. Gérard Matheis, conseil économique, ayant sa résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur-délégué.

M. Eric Magrini, conseil, ayant sa résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Commissaire aux comptes:*

la société à responsabilité limitée COMMISERV S.à r.l., R.C.S. Luxembourg, B 45.930, avec siège à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT S. à r.l. dont le mandat venu à échéance n'est pas renouvelé).

Luxembourg, le 5 décembre 2007.

*Pour COFI TRADE S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008001386/29/29.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04127. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070172469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

---

**DEMO Solutions SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 96.397.

—  
*Conseil d'Administration du 22 octobre 2007, Extrait analytique du procès verbal*

*Résolution*

Le Conseil prend acte de la décision du Conseil communal de Weiswampach du 21 décembre 2006, de modifier la nomenclature des rues: à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2007, l'adresse du siège social est désignée comme suit: L-9991 Weiswampach, Am Hock, 2.

Weiswampach, le 26 novembre 2007.

Pour extrait certifié sincère et conforme

D. Dejean

*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2008001464/800631/18.

Enregistré à Diekirch, le 12 décembre 2007, réf. DSO-CL00132. - Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): J. Tholl.*

---

(070172907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

**Cleanoz Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 90.724.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008001360/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL03063. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

(070172713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

**New Seamanship S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 85.114.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 avril 2007*

- Les mandats de Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette (L), demeurant à L-3912 Mondernange, 19, rue des Champs, de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à Echternach (L), demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg et de Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L), demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer, en tant qu'administrateurs, sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2013.

- Le mandat de la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.417 et ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel, en tant que commissaire aux comptes, est reconduit pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour NEW SEAMANSHIP S.A.

COMPANIES &amp; TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2008001568/696/22.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04454. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

(070172775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

**B&T Tradinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 124.235.

Par la présente, je vous notifie la démission, avec effet immédiat, des fonctions d'administrateur exercées par GL CONSULTING S.A. au sein de la société B&T TRADINVEST S.A. ayant son siège social à L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération, R.C.S., Luxembourg, n ° B 124.235.

Dudelange, le mardi 26 novembre 2007.  
GL CONSULTING S.A.  
J. Greff  
*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2008001553/3139/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2007, réf. LSO-CL00909. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070172927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

---

**Compagnie Immobilière Luxembourgeoise, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 29.696.

*Extrait de la résolution écrite du conseil d'administration*

En application de l'article 8 des statuts, à l'unanimité et par voie circulaire, le conseil d'Administration décide de coopter comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Manfred Loeb, démissionnaire au 6 juillet 2007, Madame Joëlle Micha, née le 19 mai 1969 à Malmedy et demeurant au 54, avenue des Tilleuls, B-1180 Uccle afin de poursuivre le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008001558/1212/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04613. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070173016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2007.

---

**Fortis Intertrust Financial Services S.A., Société Anonyme,  
(anc. MPIFS S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 98.616.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée général ordinaire des actionnaires et lors de la réunion du conseil d'administration en date du 5 décembre 2007*

1. Monsieur Robert Hovenier a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Gérard Matheis, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 4 décembre 1962, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
3. Monsieur Gérard Matheis, préqualifié, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 6 décembre 2007.  
Pour extrait sincère et conforme  
*Pour FORTIS INTERTRUST FINANCIAL SERVICES S.A.*  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008001837/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04287. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070173484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Interlignum S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 34.537.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 6 décembre 2007*

1. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. et la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

2. Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né a Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

4. Monsieur Jacques Claeys, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

5. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n ° 58545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

6. Monsieur Gérard Birchen, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 6 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INTERLIGNUM S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008001838/29/31.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04295. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Calumite S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle Esch-Schiffange.  
R.C.S. Luxembourg B 17.961.

—  
Décisions du Conseil d'Administration du 8 novembre 2007.

1. Monsieur Adri Geppaard a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2007

2. Nomination de Monsieur Patrick Kemp, ayant son adresse professionnelle au siège de la société, en qualité de Directeur Général à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

3. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, seules les signatures suivantes peuvent, deux à deux, engager la société

Monsieur Alain Speeckaert + Monsieur Patrick Kemp

Monsieur Raymond Bosschaert + Monsieur Patrick Kemp

Monsieur Adri Geppaard + Monsieur Patrick Kemp

Monsieur Alain Speeckaert + Monsieur Raymond Bosschaert

Monsieur Alain Speeckaert + Monsieur Adri Geppaard

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Esch/Alzette, le 8 novembre 2007.

CALUMITE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008001831/2001/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02776. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Assa Abloy Incentive 2004 Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.820.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 24 septembre 2007*

1. Le mandat d'administrateur C de Monsieur Koen van Baren venu à échéance n'a pas été renouvelé,
2. Le mandat d'administrateur C de Monsieur Frank Welman venue à échéance n'a pas été renouvelé,
3. Monsieur Benoît Nasr, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur C jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
4. Monsieur Jean-Christophe Dauphin, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur C jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
5. Le mandat d'administrateur A de Monsieur Göran Jansson a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
6. Le mandat d'administrateur A de Monsieur Jacob Wahlberg a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
7. Le mandat d'administrateur B de Monsieur Patrik Lidhammar a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
8. Le mandat d'administrateur B de Monsieur Kimmo Kauhanen a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
9. Le mandat d'administrateur C de Monsieur Carl Specke a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 6 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ASSA ABLOY INCENTIVE 2004 HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008001839/29/33.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04297. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Centre Comptable Européen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 109.136.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 2 octobre 2007, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société*

- La démission de Monsieur Jérôme Girault de son mandat d'administrateur de la Société a été acceptée.
- La démission de Monsieur Jérôme Girault de son mandat de délégué à la gestion journalière de la Société a été acceptée.
- La démission de Madame Laurence Girault-Fuchs de son mandat d'administrateur de la Société a été acceptée.
- Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, et Monsieur Alexandre Taskiran, expert comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg ont été nommés administrateurs de la Société jusqu'au 21 juin 2011.

CENTRE COMPTABLE EUROPEEN S.A

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008001893/1211/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07046. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Silverstream S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 100.864.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 9 août 2007 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société*

- La démission de Maître Christophe Antinori et de Monsieur Filip Servranckx de leur mandat d'administrateur de la Société a été acceptée.

- Monsieur Alexandre Taskiran, expert comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg et Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg ont été nommés administrateurs de la Société jusqu'au 3 mai 2010.

SILVERSTREAM S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008001894/1211/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07313. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**MCP-CMC III (NQP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 134.355.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-seventh day of November.

Before Us M<sup>e</sup> Jean Seckler, notary residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

There appeared:

MONITOR CLIPPER EQUITY PARTNERS (NQP) III, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, established under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at WALKERS SPV LIMITED, Walker House, Mary Street, Georges Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered under the Registrar of Exempted Limited Partnerships of Cayman Islands under number WK-20421,

here represented by Mr. Christian Dostert, private employee, with professional address in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal on November 27th, 2007.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name MCP-CMC III (NQP) S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company, or as the case may be, by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.



### **Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may use its funds to invest in real estate property, to create, administrate, develop and sell its assets, as they may be composed from time to time, to participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or affiliated companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares, in registered form, having a par value of twenty-five Euros (25.- EUR) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles

5.3. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law. The decision to redeem the Company's own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital and shall automatically entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares. If the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers composed of two (2) A managers and one (1) B manager appointed and designated as A manager or B manager by the sole shareholder or, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the sole shareholder or to the general meeting of shareholders, as the case may be, fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

8.3. In case the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the board of managers shall be understood as a reference to the sole manager.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of at least one A manager and one B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**IV. General meetings of shareholders****Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

13.4. Any resolution of the board of managers of the Company in relation to the appointment of manager(s) in subsidiaries of the Company will require the prior approval of the sole shareholder of the Company or, as the case may be, the prior unanimous resolution of the general meeting of the shareholders of the Company.

## V. Annual accounts - Allocation of profits

### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of the same year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the sole shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VI. General provision

**Art. 17. General Provision.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

### *Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, the five hundred (500) shares have been subscribed by the sole shareholder the company MONITOR CLIPPER EQUITY PARTNERS (NQP) III, L.P., prenamed and represented as stated here-above, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euros.

### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder representing the whole of the Company's share capital has forthwith resolved as follows:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

#### *As A managers:*

- Mr. Peter Stephen Laino, born in April 7, 1964, in Long Branch, New Jersey, (United States of America), residing at Gustrasse 23, 8700 Kusunacht ZH, (Switzerland); and

- Mrs. April Elizabeth-Marie Evans, born in April 20, 1955, at Baltimore, Maryland, USA, residing at 21 Rockwood Street, Boston, MA 02130 (United States of America); and

*As B manager:*

- The private limited liability company EMPoInt S.à r.l., with registered office at L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Brasseur, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 93821, duly represented by Mr. John Dercksen, its manager.

2. The registered office of the Company is set at 16, rue Jean Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

#### Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-septième jour du mois novembre.

Par-devant Nous Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

MONITOR CLIPPER EQUITY PARTNERS (NQP) III, L.P., une société des Iles Cayman sous la forme d'une «exempted limited partnership», constituée sous les lois des Iles Cayman ayant son siège social à WALKERS SPV LIMITED, Walker House, Mary Street, Georges Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman, immatriculée auprès du «registrar of exempted limited partnership» des Iles Cayman sous le numéro WK-20421.

ici représentée par Monsieur Christian Dostert, employé privé, avec adresse professionnelle à Junglinster, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 27 novembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination MCP-CMC III (NQP) S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre les activités normales de la Société au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra utiliser ses fonds pour investir dans des biens immobiliers, pour créer, administrer, développer et céder ses actifs tels qu'ils sont composés à une époque déterminée, participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations,

à ses filiales ou sociétés affiliées. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales ou sociétés affiliées. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et tout autre risque.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales. La décision de racheter les parts sociales de la Société sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social et entraînera automatiquement une réduction du capital social par l'annulation de toutes les parts sociales rachetées. Si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables suffisantes sont disponibles quant au surplus du prix de rachat.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le requiert.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé de deux (2) gérants A et d'un (1) gérant B nommés et désignés comme gérant A ou gérant B par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés, le cas échéant, par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, le conseil de gérance de la Société.

8.3. Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au conseil de gérance devra être entendue comme la référence au gérant unique.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Aucune convocation préalable n'est requise si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par courrier ou télécopie ou tous autres moyens électroniques de communication y compris le courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'au moins un gérant A et d'un gérant B de la Société ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des présents Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

13.4. Toutes résolutions prises par le conseil de gérance de la Société concernant la nomination de gérant(s) au sein des filiales de la Société requièrent l'accord préalable de l'associé unique de la Société ou, le cas échéant, une résolution unanime préalable de l'assemblée générale des associés de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec

une annexe présentant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, de l'auditeur statutaire (s'il y en a) et des associés à l'égard de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VII. Disposition générale**

**Art. 17. Disposition Générale.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique la société MONITOR CLIPPER EQUITY PARTNERS (NQP) III, L.P., prédésignée et représentée comme dit ci-dessus, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille cent euros.

#### *Décision de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérantes de la Société pour une durée indéterminée:

En tant que gérants A:

- Mr. Peter Stephen Laino, né le 7 avril 1964, à Long Branch, New Jersey, (Etats-Unis d'Amérique), résidant à Gustrasse 23, 8700 Kusnacht ZH, (Suisse); et

- Madame April Elizabeth-Marie Evans, née le 20 avril 1955, à Baltimore, Maryland, (Etats-Unis d'Amérique), résidant à 21 Rockwood Street, Boston, MA 02130 (Etats-Unis d'Amérique), et

En tant que gérant B:

- La société à responsabilité limitée EMPoint S.à r.l., avec siège social à L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Brasseur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 93821, dûment représentée par Mr. John Dercksen, son gérant.

2. Le siège social de la Société est établi au 16, rue Jean Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg.

*Constatation*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au détenteur de la procuration de la partie comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 décembre 2007, Relation GRE/2007/5461. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 décembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008001895/231/435.

(070173395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**FR Plasco Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 134.368.

—  
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-ninth day of November.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FR XI OFFSHORE AIV, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Grand Caymans, registered under number WK-18463, here represented by Mrs. Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler, by virtue of a power of attorney, given in on November 28, 2007,

Such powers of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is FR PLASCO HOLDINGS SARL (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and in particular by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments



issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (the Shares) in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, which sets the term of their office. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers (the Board) composed of class A managers and class B managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The Board meets as often as required by the corporate interest or upon request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

9.2. Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

9.3. No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

9.4. A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

9.5. The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented and at least one class A manager and one class B manager is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers, in one or several counterparts, all of which taken together constitute one and the same document, are valid and binding as if passed at a meeting duly convened and held.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1 Where the Company is managed by a Board, the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

10.2 Where the Company has a sole manager, the Company is bound towards third parties by the signature of the latter.

10.3 The Company is also bound towards third parties by any person(s) to whom such special powers have been delegated.

#### **Art. 11. Liability of the managers.**

11.1 The managers cannot, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law.

### **IV. General meetings of shareholders and circular resolutions**

#### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting(s)) or by way of circular resolutions (the Circular Resolutions).

12.2. Where resolutions are to be adopted by way of Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. The shareholders cast their vote by signing, in one or several counterparts, the Circular Resolutions, all of which taken together constitute one and the same document.

12.3. Where the Company has one shareholder, the latter exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

12.4. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share entitles to one vote.

#### **Art. 13. Notices, quorum, majority and voting procedures.**

13.1. The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or of shareholders representing more than one-half of the share capital.

13.2. Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

13.3. General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

13.4. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

13.5. A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

13.6. Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.7. The Articles are only amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

13.8. Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

## V. Annual accounts - Allocation of profits

### Art. 14. Financial year and annual general meeting of shareholders.

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

14.2. Each year, the sole manager or the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the Law, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

### Art. 15. Réviseur d'entreprises.

15.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2. The shareholders appoint the réviseur(s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseur(s) d'entreprises may be re-elected.

### Art. 16. Allocation of profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the sole manager or by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the sole shareholder or by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The sole shareholder or the shareholders must appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and must determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholder(s), the liquidator(s) has (have) the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus remaining after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

18.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or by any other generally accepted means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided that signatures in electronic form fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. In case of circular resolutions, signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable legal provisions, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

### *Subscription-payment*

Thereupon,

FR XI OFFSHORE AIV, L.P., prenamed and represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company resulting connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,900.-.

#### Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital have passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:

Glenn J. Payne, born in Melbourne (Australia) on November 9, 1964 and with professional address at First Reserve Corporation, One Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, United States of America.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

Richard Brekelmans, born in Amsterdam (The Netherlands), on September 12, 1960, with professional address at 9, rue Sainte Zithe, 3rd floor, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Michael Verhulst, born in Almelo (The Netherlands), on August 25, 1969 with professional address at 9, rue Sainte Zithe, 3rd floor, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

Johan Dejans, born in Aarschot (Belgium) on November 17, 1966 with professional address at 9, rue Sainte Zithe, 3rd floor, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 9, rue Sainte Zithe, 3rd floor, L-2763 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on request of the above appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This document has been read to the appearing parties who signed together with the undersigned notary this notarial deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

FR XI OFFSHORE AIV, L.P., une société existant selon le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Grand Caymans, immatriculée sous le numéro WK-18463, représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler, en vertu d'une procuration donnée le 28 novembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est FR PLASCO HOLDINGS SARL (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché du Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son

siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et tous autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société peut prêter des fonds, résultant notamment de tous emprunts et d'émissions d'obligations ou de valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut, d'une façon générale, effectuer toutes les opérations et transactions commerciales, financières ou industrielles et toutes les opérations concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital social - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (les Parts Sociales) sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique ou des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

6.3. Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé de gérants de classe A et de gérants de classe B (le Conseil). Le(s) gérant(s) n'a (n'ont) pas besoin d'être associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'associé unique ou des associés.

### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui ont tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants par le Conseil, à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt social l'exige ou sur convocation de deux (2) gérants de la Société, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui sera en principe au Luxembourg.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

9.4. Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

9.5. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion qui a été dûment convoquée et tenue.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants, sur une ou plusieurs copies, qui ensemble constituent un et un seul document, sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue.

#### **Art. 10. Représentation.**

10.1. Lorsque la Société est gérée par un Conseil, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

10.2. Lorsque la Société a un seul gérant, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

10.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 11. Responsabilité des gérants.**

11.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. Les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales des associés (l'Assemblée(s) Générale(s)) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires).

12.2. Dans le cas où les résolutions doivent être adoptées par voie de Résolutions Circulaires le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les associés expriment leur vote en signant les Résolutions Circulaires sur une ou plusieurs copies, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

12.3. Dans le cas où la Société a un seul associé, ce dernier exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale. Les décisions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

12.4. Les droits de vote de chaque associé sont proportionnelles au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

#### **Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote**

13.1. Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.2. Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

13.3. Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

13.4. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

13.5. Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un associé) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

13.6. Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.7. Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

13.8. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation des engagements des associés dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **IV. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

##### **Art. 14. Exercice social et assemblée générale annuelle des associés.**

14.1. L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier de chaque année et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

14.2. Chaque année, le gérant unique ou le Conseil dresse le bilan et le compte de pertes et profits conformément à la Loi, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de pertes et profits sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par voie de Résolutions Circulaires dans les six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice social.

##### **Art. 15. Réviseur d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment le(s) réviseur(s) d'entreprises et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) réviseur(s) d'entreprises peuvent être réélus.

##### **Art. 16. Affectation des bénéfices.**

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée dès que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Il peut être alloué au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale; (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par l'associé unique ou les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. L'associé unique ou les associés doivent nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminer leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue par le(s) associé(s), le(s) liquidateur(s) est (sont) investi(s) des pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation restant après la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

#### **VII. Dispositions générales**

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou partout autre moyen de communication électronique communément accepté.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément à ce qui a été accepté par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. En cas

de résolutions circulaires, les signatures peuvent être apportées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

#### *Souscription et libération*

Sur ces faits,

FR XI OFFSHORE AIV, L.P., précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-).

Un montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) est à disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire, est estimé à environ EUR 1.900,-.

#### *Résolutions de l'associé*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant l'entière du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de classe A de la Société pour une durée illimitée:

Glenn J. Payne, né à Melbourne (Australie), le 9 novembre 1964, ayant son adresse professionnelle au First Reserve Corporation, One Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, Etats-Unis d'Amérique;

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée illimitée:

Richard Brekelmans, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 12 septembre 1960, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, 3<sup>ème</sup> étage, L-2763 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

Michael Verhulst, né à Almelo (Pays Bas), le 25 août 1969, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, 3<sup>ème</sup> étage, L-2763 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

Johan Dejans, né à Aarschot (Belgique), le novembre 17 1965, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, 3<sup>ème</sup> étage, L-2763 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 9, rue Sainte Zithe, 3<sup>ème</sup> étage, L-2763 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Ce document a été lu aux personnes comparantes qui ont signé conjointement avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. Wolter-Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007. Relation: LAC/2007/39354. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008001886/242/471.

(070173648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

#### **Poncellina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 47.339.

Suite à un changement d'adresse,

Mme Sandra Pasti, Administrateur, a transféré son adresse professionnelle au 40, rue du Curé, L-1368 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 30 novembre 2007.

PONCELLINA S.A.

S. Pasti

Administrateur

Référence de publication: 2008001888/1470/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02997. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Ventos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 40, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 49.346.

Suite à un changement d'adresse,

Mme Sandra Pasti, Administrateur, a transféré son adresse professionnelle au 40, rue du Curé, L-1368 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

VENTOS SA

S. Pasti

Administrateur

Référence de publication: 2008001892/1465/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02992. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**EPI Highgate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.411.700,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.061.

Par résolution signée en date du 16 novembre 2007, l'associé unique a nommé Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001855/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04251. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Interpublic Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.025.800,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 84.221.

Par résolution signée en date du 21 novembre 2007, l'associé unique a accepté la démission de Monsieur Philip Perry, avec adresse professionnelle au 21/23, Meard Street, W1F 0EY Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant avec effet au 8 novembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001856/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04252. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Seafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 71.421.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 26 juin 2006 à 10.30 heures*

L'Assemblée Générale nomme les Administrateurs: Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier et le Commissaire aux Comptes, H.R.T. REVISION S.A R.L., pour une durée de 6 années. Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2008001859/817/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05049. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070173244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**Bloomfield Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 133.687.

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 23 novembre 2007 entre INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. et DAVY PROPERTY HOLDINGS LIMITED les 1.250.000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- DAVY PROPERTY HOLDINGS LIMITED domiciliée à Davy House, 49 Dawson Street, Dublin 2, Irlande détient 1.250.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*BLOOMFIELD HOLDING S.à r.l.*

*MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.*

*Gérant*

*Signatures*

Référence de publication: 2008001907/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03967. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070173593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**Kulczyk Investment House S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 126.198.

In the year two thousand and seven, on the fourteenth of November.

Before Us, Me Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

There appeared:

KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH, a limited liability company validly organised and existing under the laws of Austria, having its registered office at Führichgasse 6, A-1010 Vienna, Austria, registered with the «Handelsgericht Wien» under the number FN178411w.

here duly represented by Mrs Isabelle Rosseneu, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on November 13th, 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as aforementioned, has requested the undersigned notary to record the following:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») KULCZYK INVESTMENT HOUSE S.à.r.l. (the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 9, rue Sainte-Zithe L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 126.198, incorporated by deed of the notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on 19th March 2007, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 1099 of the 8th of June 2007.

- The articles of incorporation have been amended pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger, notary prenamed, on the 13th June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1845 of the 30th of August 2007.

- The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.- (one Euro) each.

- The appearing party has become the sole shareholder of the Company pursuant to the terms of a «Share Purchase Agreement» signed on November 14th, 2007 between Dr Jan Jerzy Kulczyk, entrepreneur, born in Bydgoszcz, Poland, on June 24th 1950, residing at Apartment E, 1 Eaton Square, London, SW1W 9DA, United Kingdom and KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH.

- It appears from article 3 of the «Share Purchase Agreement» that the transfer of all the 12,500 shares from Dr Jan Jerzy Kulczyk to KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH has been acknowledged and accepted by the Company.

The aforementioned «Share Purchase Agreement», after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

- The agenda of the extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Company is worded as follows:

#### *Agenda:*

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 3,832,959.- (three million eight hundred and thirty two thousand nine hundred fifty nine Euro) by issuing 3,832,959.- (three million eight hundred and thirty two thousand nine hundred fifty nine) new shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each so as to raise it from its current amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) to EUR 3,845,459.- (three million eight hundred and forty five thousand four hundred fifty nine Euro).

2. Subscription and payment of the new shares by contribution in kind consisting of 1,112,902 (one million one hundred twelve thousand nine hundred two) shares with a nominal value of 50 Zlotys (PLN 50.-) each, of KULCZYK HOLDING S.A., a joint stock company validly organised and existing under the laws of Poland, having its registered office at ul. Krucza 24/26, 00-526, Warsaw, Poland, entered into the register of entrepreneurs of the National Court Register under KRS number 147322.

3. Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company.

4. Miscellaneous.

The sole shareholder, having recognised to be fully informed of the foregoing agenda, then passes the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 3,832,959.- (three million eight hundred and thirty two thousand nine hundred fifty nine Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 3,845,459.- (three million eight hundred and forty five thousand four hundred fifty nine Euro).

#### *Second resolution*

The sole shareholder resolved to issue 3,832,959 (three million eight hundred and thirty two thousand nine hundred fifty nine) new shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

#### *Third resolution*

#### *Subscription - Payment*

1) Thereupon appeared LUGLIO LIMITED, a limited liability company validly organised and existing under the laws of Cyprus, having its registered office at Eagle Star House, 5th Floor, Theklas, Lysioti 35, 3030 Limassol, Cyprus, here duly represented by Mrs Isabelle Rosseneu, prenamend, by virtue of a proxy given on November 13th, 2007, registered with the Cyprus Registrar of Companies under registration number HE 187576

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

LUGLIO LIMITED declared to subscribe 2,627,520 (two million six hundred and twenty seven thousand five hundred twenty) new shares with a nominal value of EURO 1.- (one Euro) with a share premium in an aggregate amount of EUR 260,124,439.- (two hundred sixty million and one hundred twenty four thousand four hundred thirty nine Euro).

Pursuant to the terms of a «Contribution Agreement» signed between the Company and Luglio Limited, the latter declared to make payment for such new shares by a contribution in kind consisting of 762,902 (seven hundred sixty two thousand nine hundred and two) shares with a nominal value of 50 Zlotys (PLN 50.-) each, of KULCZYK HOLDING S.A., a joint stock company validly organised and existing under the laws of Poland, having its registered office at ul. Krucza 24/26, 00-526, Warsaw, Poland, entered into the register of entrepreneurs of the National Court Register under KRS number 147322.

2) Thereupon KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH, prenamed and represented as stated here above, declared to subscribe 1,205,439 (one million two hundred and five thousand four hundred thirty nine) new shares with a nominal value of EURO 1.- (one Euro) with a share premium in an aggregate amount of EUR 119,338,465.- (one hundred nineteen million three hundred thirty eight thousand four hundred and sixty five Euro).

Pursuant to the terms of a «Contribution Agreement» signed between the Company and KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH, the latter declared to make payment for such new shares by a contribution in kind consisting of 350,000 (three hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of 50 Zlotys (PLN 50.-) each, of KULCZYK HOLDING S.A., a joint stock company validly organised and existing under the laws of Poland, having its registered office at ul. Krucza 24/26, 00-526, Warsaw, Poland, entered into the register of entrepreneurs of the National Court Register under KRS number 147322.

#### *Description of the contribution*

It appears from a «Declaration» of the managers of the Company, executed on November 12th, 2007 as well as from Excerpt of the electronic share register of KULCZYK HOLDING S.A. duly certified by a polish notary, that the 1,112,902 (one million one hundred twelve thousand nine hundred two) shares with a nominal value of PLN 50.- (fifty zloty) each of KULCZYK HOLDING S.A., represent 85% of the issued share capital of KULCZYK HOLDING S.A. and that the total value of the contribution made to the Company amounts to no less than EUR 383,295,863.- (three hundred eighty three million two hundred ninety five thousand eight hundred and sixty three euro), and that 1% of this total amount be considered as share capital and the remainder as share premium.

The proof of the existence and the value of the contribution has thus been given to the Company.

The aforementioned «Excerpt», «Contribution Agreements» and «Declaration», after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereupon, the meeting resolved to accept the aforementioned subscriptions and payments.

#### *Fourth resolution*

As a result of the above resolutions, the meeting resolved to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

« **Art. 6.** The capital is set at EUR 3,845,459.- (three million eight hundred and forty five thousand four hundred fifty nine Euro) divided into 3,845,459.- (three million eight hundred and forty five thousand four hundred fifty nine) shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each.»

#### *Capital duty*

Since the present contribution in kind consists of 1,112,902 (one million one hundred twelve thousand nine hundred two) shares representing 85% of the issued share capital of KULCZYK HOLDING S.A., a company incorporated in the European Union, the Company refers to Article 4-2 of the Law dated 29th December 1971, which provides for capital duty exemption.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately six thousand Euro (EUR 6,000.-).

#### *Valuation*

For all purposes the present capital increase is valued, together with the share premium, at EUR 383,295,863.- (three hundred eighty three million two hundred ninety five thousand eight hundred sixty three euros).

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The document having been read and translated to the proxy holders of the appearing parties, said proxy holders signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatorze novembre,

Par-devant Nous, M<sup>e</sup> Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH, une société à responsabilité limitée de droit autrichien avec siège social à Führichgasse 6, A-1010 Vienne, Autriche, inscrite au «Handelsgericht Wien» sous le numéro FN 178411w.

Ici représentée par Madame Isabelle Rosseneu, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 13 novembre 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Le comparant, représenté comme ci-avant indiqué, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Le comparant est l'unique associé de la société à responsabilité limitée KULCZYK INVESTMENT HOUSE S.à.r.l. (la «Société»), avec siège social à 9, rue Sainte-Zithe L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 126.198, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, du 19 mars 2007, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations 1099 du 8 juin 2007.

- Les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire Joseph Elvinger, notaire prénommé, du 13 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations 1845 du 30 août 2007.

- Le capital social de la Société est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune.

- Le comparant est devenu l'unique associé de la Société suite à un «Share Purchase Agreement» signé le 14 novembre 2007 entre Dr Jan Jerzy Kulczyk, entrepreneur, né à Bydgoszcz, Pologne, le 24 juin 1950, demeurant à Apartment E, 1 Eaton Square, London, SW1W 9DA, Royaume Uni d'une part et KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH d'autre part.

- Il résulte de l'article 3 du «Share Purchase Agreement» que la cession et le transfert de l'intégralité des 12.500 parts sociales du Dr Jan Jerzy Kulczyk à KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH ont été acceptés par la Société.

Le «Share Purchase Agreement» prémentionné, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte pour être enregistré ensemble avec celui-ci.

- L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire de l'unique associé de la Société est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 3.832.959,- (trois millions huit cent trente-deux mille neuf cent cinquante-neuf Euros) par la création et l'émission de 3.832.959,- (trois millions huit cent trente-deux mille neuf cent cinquante-neuf) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) à EUR 3.845.459,- (trois millions huit cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante-neuf Euros).

2. Souscription et libération des nouvelles parts sociales moyennant apport en nature de 1.112.902 (un million cent douze mille neuf cent deux) actions d'une valeur nominale de 50 Zlotys (PLN 50,-) chacune, de KULCZYK HOLDING S.A., une société anonyme de droit polonais avec siège social à ul. Krucza 24/26, 00-526, Varsovie, Pologne, immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre de la Cour Nationale sous le numéro KRS 147322.

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société.

4. Divers.

L'unique associé, après s'être déclaré parfaitement informé de l'ordre du jour ci-avant exposé, a alors pris les résolutions suivantes:

*Première Résolution*

L'unique associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 3.832.959,- (trois millions huit cent trente-deux mille neuf cent cinquante-neuf Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) à EUR 3.845.459,- (trois millions huit cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante-neuf Euros).

*Deuxième Résolution*

L'unique associé a décidé d'émettre 3.832.959 (trois millions huit cent trente-deux mille neuf cent cinquante-neuf) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, avec les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Troisième Résolution*

*Souscription - Paiement*

1) Est alors intervenue LUGLIO LIMITED, une société à responsabilité limitée de droit chypriote, avec siège social à Eagle Star House, 5th Floor, Theklas, Lysioti 35, 3030 Limassol, Chypre, ici dûment représentée par Madame Isabelle

Rosseneu, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée le 13 novembre 2007, inscrite au Registre des Sociétés de Chypre sous le numéro HE 187576.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

LUGLIO LIMITED a souscrit 2.627.520 (deux millions six cent vingt-sept mille cinq cent vingt) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EURO 1,- (un Euro) chacune avec une prime d'émission d'un montant global de EUR 260.124.439,- (deux cent soixante millions cent vingt-quatre mille quatre cent trente-neuf Euros).

Conformément aux stipulations d'un «Contribution Agreement» signé entre la Société et LUGLIO LIMITED, cette dernière a libéré les nouvelles parts sociales par un apport en nature de 762.902 (sept cent soixante deux mille neuf cent deux) actions d'une valeur nominale de 50 Zlotys (PLN 50,-) chacune, de KULCZYK HOLDING S.A., une société anonyme de droit polonais avec siège social à ul. Krucza 24/26, 00-526, Varsovie, Pologne, immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre de la Cour Nationale sous le numéro KRS 147322.

2) KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH, préqualifiée, représentée comme ci-avant mentionné, a souscrit 1.205.439 (un million deux cent cinq mille quatre cent trente-neuf) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EURO 1,- (un Euro) chacune avec une prime d'émission d'un montant global de EUR 119.338.465,- (cent dix-neuf millions trois cent trente-huit mille quatre cent soixante-cinq Euros).

Conformément aux stipulations d'un «Contribution Agreement» signé entre la Société et KULCZYK BETEILIGUNGSVERWALTUNG GmbH, cette dernière a libéré les nouvelles parts sociales par un apport en nature de 350.000 (trois cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de 50 Zlotys (PLN 50,-) chacune, de KULCZYK HOLDING S.A., une société anonyme de droit polonais avec siège social à ul. Krucza 24/26, 00-526, Varsovie, Pologne, immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre de la Cour Nationale sous le numéro KRS 147322.

#### *Description de l'apport*

Il résulte d'une «Déclaration» signée en date du 12 Novembre 2007, par les gérants de la Société, ainsi que d'un «Extrait» du registre électronique d'actionnaires de KULCZYK HOLDING S.A., dûment certifié par un notaire polonais, que les 1.112.902 (un million cent douze mille neuf cent deux) actions d'une valeur nominale de 50 Zlotys (PLN 50,-) chacune, de KULCZYK HOLDING S.A., représentent 85% du capital social émis de KULCZYK HOLDING S.A. et que la valeur totale de l'apport équivaut au moins à EUR 383.295.863,- (trois cent quatre-vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-trois euros), et que 1% de ce montant est à considérer comme capital social et le reste comme prime d'émission.

Ainsi, la preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a été fournie à la Société.

L'«Extrait», les «Contribution Agreements» et la «Déclaration», dont il a été question ci-avant, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeureront annexés au présent acte pour être enregistrés ensemble avec celui-ci.

Sur ce, l'assemblée a décidé d'accepter les souscriptions et libérations dont il a été question ci-avant.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions prises ci-avant, l'assemblée a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 3.845.459,- (trois millions huit cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante-neuf Euros) représenté par 3.845.459 (trois millions huit cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante-neuf) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune.»

#### *Droit d'Apport*

Etant donné que le présent apport en nature est constitué de 1.112.902 (un million cent douze mille neuf cent deux) actions, représentant 85% du capital social émis de KULCZYK HOLDING S.A., une société qui a son siège social en Pologne, Etat Membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

#### *Coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront à supporter par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à six mille euros (EUR 6.000,-).

#### *Evaluation*

Pour tous besoins, la présente augmentation de capital est évaluée, ensemble avec la prime d'émission à EUR 383.295.863,- (trois cent quatre-vingt-trois millions deux cent quatre-vingt quinze mille huit cent soixante trois euros).

#### *Constataion*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. Rosseneu, F. Kessler.

Enregistré à Esch/Al., le 22 novembre 2007, Relation: EAC/2007/14559. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 3 décembre 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008001933/219/249.

(070173674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**GSS III Partners Duisberg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 100.961.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2007*

L'Assemblée accepte à l'unanimité les démissions de Messieurs Martijn Bosch, Jan-Willem Overheul et Jan-Dries Mulder de leurs fonctions de Gérants de la Société.

En remplacement, l'Assemblée décide de nommer aux fonctions de Gérants, pour une durée indéterminée, avec pouvoir de signature conjointe:

- Monsieur Marc Henrion, né le 1<sup>er</sup> février 1950 à Metz (France), demeurant au 56, avenue du Général Leclerc, F-78230 Le Pecq;

- Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange;

- Monsieur Daniel Frey, né le 13 novembre 1967 à Berlin (Allemagne), demeurant à Aprikosentrasse, 4, 70329 Stuttgart (Allemagne).

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001903/7881/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04304. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**GSS III Partners SN S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 101.447.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2007*

L'Assemblée accepte à l'unanimité les démissions de Messieurs Martijn Bosch, Jan-Willem Overheul et Jan-Dries Mulder de leurs fonctions de Gérants de la Société.

En remplacement, l'Assemblée décide de nommer aux fonctions de Gérants, pour une durée indéterminée, avec pouvoir de signature conjointe:

- Monsieur Marc Henrion, né le 1<sup>er</sup> février 1950 à Metz (France), demeurant au 56, avenue du Général Leclerc, F-78230 Le Pecq;

- Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange;

- Monsieur Daniel Frey, né le 13 novembre 1967 à Berlin (Allemagne), demeurant à Aprikosentrasse, 4, 70329 Stuttgart (Allemagne).

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001904/7881/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04305. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**GSS III Partners (Duisberg GP) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 100.969.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2007*

L'Assemblée accepte à l'unanimité les démissions de Messieurs Martijn Bosch, Jan-Willem Overheul et Jan-Dries Mulder de leurs fonctions de Gérants de la Société.

En remplacement, l'Assemblée décide de nommer aux fonctions de Gérants, pour une durée indéterminée, avec pouvoir de signature conjointe:

- Monsieur Marc Henrion, né le 1<sup>er</sup> février 1950 à Metz (France), demeurant au 56, avenue du Général Leclerc, F-78230 Le Pecq;

- Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange;

- Monsieur Daniel Frey, né le 13 novembre 1967 à Berlin (Allemagne), demeurant à Aprikosentrasse, 4, 70329 Stuttgart (Allemagne).

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001905/7881/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04303. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Cheyenne S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.505.

—  
Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001935/660/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02807. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Side Lighting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 62.432.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 31 juillet 2007 que:

1. L'Assemblée a décidé la révocation de Monsieur Rodolphe Gerbes de son poste de Commissaire.

2. L'Assemblée a décidé de nommer en remplacement du Commissaire révoqué, la société BF CONSULTING Sarl, ayant son siège social 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008001934/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03784. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---



**GSS III Partners Wuppertal S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 100.967.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2007*

L'Assemblée accepte à l'unanimité les démissions de Messieurs Martijn Bosch, Jan-Willem Overheul et Jan-Dries Mulder de leurs fonctions de Gérants de la Société.

En remplacement, l'Assemblée décide de nommer aux fonctions de Gérants, pour une durée indéterminée, avec pouvoir de signature conjointe:

- Monsieur Marc Henrion, né le 1<sup>er</sup> février 1950 à Metz (France), demeurant au 56, avenue du Général Leclerc, F-78230 Le Pecq;
- Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange;
- Monsieur Daniel Frey, né le 13 novembre 1967 à Berlin (Allemagne), demeurant à Aprikosentrasse, 4, 70329 Stuttgart (Allemagne).

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001906/7881/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04302. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**Ada Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 71.875.

*Extrait du P.V. du C.A. Tenue en date du 17 octobre 2007*

Monsieur Michel Kieffer, résidant professionnellement au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, a, en sa qualité d'administrateur-délégué de la société ADA CONSULTING SA, le pouvoir de signature individuelle.

Signature.

Référence de publication: 2008001896/1137/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04728. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**S-Process Equipment International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 130.874.

In the year two thousand seven, on the twenty sixth of October,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of S-PROCESS EQUIPMENT INTERNATIONAL S.A R.L., (here after the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed enacted on July 25, 2007, RCS Luxembourg number B 130.874 and which has been amended by deed enacted on August 16, 2007.

The meeting is opened at 2 o'clock pm, with Mrs. Catherine Desso, «avocat à la Cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Sévrine Silvestro, «avocat à la Cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III.- The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1.- Decision to create 5 (five) classes of redeemable shares being Class A shares, Class B shares, Class C shares, Class D shares and Class E shares, all with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-).

2.- Decision to convert the existing 500 (five hundred) shares into 500 (five hundred) redeemable Class A shares.

3.- Decision to increase the corporate capital by an amount of 987,500.- EUR (nine hundred eighty seven thousand five hundred euros) so as to raise it from its current amount of 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred euros) to 1,000,000.- EUR (one million euros) by the issue of 39,500 (thirty nine thousand five hundred) new redeemable shares having a par value of 25.- EUR (twenty five euros) each, by contribution in cash.- Subscription and payment of the new shares.

4.- Subsequent amendment of article 8.1 of the articles of association.

5.- Addition of a paragraph 4 in article 8 of the articles of association.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved to adopt the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders unanimously decide to create Five (5) classes of redeemable shares being Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares, all with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-).

*Second resolution*

The shareholders unanimously decide to convert the five hundred (500) currently existing shares into five hundred (500) redeemable Class A Shares.

*Third resolution*

The shareholders unanimously decide to increase the subscribed capital of the Company by an amount of nine hundred eighty seven thousand five hundred Euros (EUR 987,500.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to one million Euros (EUR 1,000,000.-) by the issuance of:

- seven thousand five hundred (7,500) new redeemable Class A Shares, having a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, to be fully paid-up at par value, without any share premium, by contribution in cash;

- eight thousand (8,000) redeemable Class B Shares, having a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, to be fully paid-up at par value without any share premium, by contribution in cash;

- eight thousand (8,000) redeemable Class C Shares, having a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, to be fully paid-up at par value without any share premium, by contribution in cash;

- eight thousand (8,000) redeemable Class D Shares, having a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, to be fully paid-up at par value without any share premium, by contribution in cash;

- eight thousand (8,000) redeemable Class E Shares, having a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, to be fully paid-up at par value without any share premium, by contribution in cash;

The shareholders, having partially surrendered their preferential subscription right, unanimously resolve to accept the subscription of the new shares by:

Subscriber	Redeemable Class A shares	Redeemable Class B shares	Redeemable Class C shares	Redeemable Class D shares	Redeemable Class E shares
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1,791	1,912	1,912	1,912	1,912
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1,690	1,804	1,804	1,804	1,804
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	1,882	2,009	2,009	2,009	2,009
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2,113	2,251	2,251	2,251	2,251
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	24	24	24	24
Total . . . . .	7,500	8,000	8,000	8,000	8,000

*Intervention - Subscription - Payment*

Therefore has intervened INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED, prenamed, acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2007 GP LP, which in turn is the General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, and as attorney for IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB, here represented by Mrs. Catherine Dessoy, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal on October 26, 2007;

Who declared, in its here above capacity, to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

Redeemable Class A shares:

Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1,791	44,775.-

INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1,690	42,250.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	1,882	47,050.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2,113	52,825.-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	600.-
Total . . . . .	7,500	187,500.-

Redeemable Class B Shares:

Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1,912	47,800.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1,804	45,100.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	2,009	50,225.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2,251	56,275.-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	600.-
Total . . . . .	8,000	200,000.-

Redeemable Class C Shares:

Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1,912	47,800.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1,804	45,100.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	2,009	50,225.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2,251	56,275.-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	600.-
Total . . . . .	8,000	200,000.-

Redeemable Class D Shares:

Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1,912	47,800.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1,804	45,100.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	2,009	50,225.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2,251	56,275.-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	600.-
Total . . . . .	8,000	200,000.-

Redeemable Class E Shares:

Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1,912	47,800.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1,804	45,100.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	2,009	50,225.-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2,251	56,275.-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	600.-
Total . . . . .	8,000	200,000.-

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 987,500.- (nine hundred eighty seven thousand five hundred euros), as was certified to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend article 8.1 of the articles of association in order to give it the following content:

« **Art. 8.**

8.1 The Company's capital is set at 1,000,000.- EUR (one million euros), represented by 8,000 (eight thousand) redeemable Class A shares of EUR 25.- (twenty five Euro) each, 8,000 (eight thousand) redeemable Class B shares of EUR

25.- (twenty five Euro) each, 8,000 (eight thousand) redeemable Class C shares of EUR 25.- (twenty five Euro) each, 8,000 (eight thousand) redeemable Class D shares of EUR 25.- (twenty five Euro) each and 8,000 (eight thousand) redeemable Class E shares of EUR 25.- (twenty five Euro) each.»

*Fifth resolution*

The shareholders unanimously decide to insert a new paragraph 4 in article 8 with the following content:

« **Art. 8.**

8.4 Subject to prior approval by the shareholders representing at least three quarters of the Company's share capital given in a shareholders' meeting, the Company may redeem its own shares, by serving notice to the holders of the relevant shares specifying the number of shares to be redeemed and the date on which the redemption will take place.

The redemption must not have the effect of reducing the net assets below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves which may not be distributed by virtue of the law or of these Articles.

The board of managers shall immediately convene an extraordinary general shareholders meeting to decide on the cancellation of the redeemed shares and the subsequent decrease of the share capital.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately fifteen thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 2.30 o'clock pm.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt six octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée S-PROCESS EQUIPMENT INTERNATIONAL S.A R.L, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte reçu le 25 juillet 2007, publié au RCS Luxembourg B numéro 130.874, ayant été modifié suivant acte reçu le 16 août 2007.

La séance est ouverte à 14.00 heures à Luxembourg et présidée par M<sup>e</sup> Catherine Desso, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich,

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice M<sup>e</sup> Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les 500 (cinq cents) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Décision de créer 5 (cinq) classes de parts sociales rachetables à savoir des parts sociales de classe A, des parts sociales de classe B, des parts sociales de classe C, des parts sociales de classe D et des parts sociales de classe E, toutes ayant une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune.

2.- Décision de convertir les 500 (cinq cents) parts sociales existantes en parts sociales de Classe A.

3.- Décision d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 987.500,- EUR (neuf cent quatre vingt sept mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) à 1.000.000,- EUR (un million d'euros) par l'émission de 39.500 (trente neuf mille cinq cents) nouvelles parts sociales rachetables d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune, par apport en numéraire.- Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

4.- Modification subséquente de l'article 8.1 des statuts.

5.- Ajout d'un paragraphe 4 à l'article 8 des statuts.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de créer 5 (cinq) classes de parts sociales rachetables à savoir des parts sociales de classe A, des parts sociales de classe B, des parts sociales de classe C, des parts sociales de classe D et des parts sociales de classe E, toutes ayant une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir les 500 (cinq cents) parts sociales existantes en parts sociales de classe A.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 987.500,- EUR (neuf cent quatre vingt sept mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) à 1.000.000,- EUR (un million d'euros) par l'émission de:

- 7.500 (sept mille cinq cents) nouvelles parts sociales rachetables de classe A d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune par apport en numéraire, sans prime d'émission;

- 8.000 (huit mille) nouvelles parts sociales rachetables de classe B d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune par apport en numéraire, sans prime d'émission;

- 8.000 (huit mille) nouvelles parts sociales rachetables de classe C d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune par apport en numéraire, sans prime d'émission;

- 8.000 (huit mille) nouvelles parts sociales rachetables de classe D d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune par apport en numéraire, sans prime d'émission;

- 8.000 (huit mille) nouvelles parts sociales rachetables de classe E d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune par apport en numéraire, sans prime d'émission;

Après avoir pris acte du fait que les autres actionnaires existants ont partiellement renoncé à leur droit préférentiel de souscription, l'assemblée décide d'admettre à la souscription des 39.500 (trente neuf mille cinq cents) nouvelles parts sociales:

Souscripteur	Parts sociales rachetables de classe A	Parts sociales rachetables de classe B	Parts sociales rachetables de classe C	Parts sociales rachetables de classe D	Parts sociales rachetables de classe E
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1.791	1.912	1.912	1.912	1.912
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1.690	1.804	1.804	1.804	1.804
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	1.882	2.009	2.009	2.009	2.009
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2.113	2.251	2.251	2.251	2.251
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	24	24	24	24
Total . . . . .	7.500	8.000	8.000	8.000	8.000

*Intervention - Souscription - Paiement*

INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED PARTNERSHIP I,  
INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED PARTNERSHIP II,  
INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED PARTNERSHIP III,  
INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED PARTNERSHIP IV,  
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB,

représentés par INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED agissant en sa qualité de «general partner» de INDUSTRI KAPITAL 2007 GP LP, agissant en sa qualité de «general partner» de INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, et en tant que représentant de IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB ayant son siège social à 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands;

Tous représentés ci-après par Catherine Dessoay, prénommée, en vertu d'une procuration sous-seing privé datée du 26 octobre 2007, ont déclaré souscrire les nouvelles parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire et payées comme suit:

Parts sociales rachetables de classe A:

Souscripteur	Parts sociales	Montant de souscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I . . . . .	1.791	44.775,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II . . . . .	1.690	42.250,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III . . . . .	1.882	47.050,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV . . . . .	2.113	52.825,-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB . . . . .	24	600,-

Total .....	7.500	187.500,-
Parts sociales rachetables de classe B:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de souscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I .....	1.912	47.800,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II .....	1.804	45.100,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III .....	2.009	50.225,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV .....	2.251	56.275,-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB .....	24	600,-
Total .....	8.000	200.000,-
Parts sociales rachetables de classe C:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de souscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I .....	1.912	47.800,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II .....	1.804	45.100,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III .....	2.009	50.225,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV .....	2.251	56.275,-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB .....	24	600,-
Total .....	8.000	200.000,-
Parts sociales rachetables de classe D:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de souscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I .....	1.912	47.800,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II .....	1.804	45.100,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III .....	2.009	50.225,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV .....	2.251	56.275,-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB .....	24	600,-
Total .....	8.000	200.000,-
Parts sociales rachetables de classe E:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de souscription (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP I .....	1.912	47.800,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP II .....	1.804	45.100,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP III .....	2.009	50.225,-
INDUSTRI KAPITAL 2007 LP IV .....	2.251	56.275,-
IK 2007 IAB CO-INVESTMENT AB .....	24	600,-
Total .....	8.000	200.000,-

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme 987.500,- EUR (neuf cent quatre vingt sept mille cinq cents euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 8.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

#### « Art. 8.

8.1. Le capital social est fixé à 1.000.000,- EUR (un millions d'euros euros) représenté par 8.000 (huit mille) parts sociales rachetables de classe A d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune, 8.000 (huit mille) parts sociales rachetables de classe B d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune, 8.000 (huit mille) parts sociales rachetables de classe C d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune, 8.000 (huit mille) parts sociales rachetables de classe D d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune et 8.000 (huit mille) parts sociales rachetables de classe E d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt cinq euros) chacune.»

## Cinquième résolution

L'assemblée décide d'ajouter un nouveau paragraphe 4 à l'article 8 des statuts et de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.**

8.4. Sous réserve de l'approbation préalable par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société lors d'une assemblée générale des associés donnée, la Société peut racheter ses propres parts sociales, par envoi d'une notification par les détenteurs des parts sociales concernées, spécifiant le nombre de parts sociales à racheter et la date à laquelle la rachat aura lieu.

Le rachat ne doit pas avoir pour effet de réduire les actifs nets en dessous du total du capital social souscrit et des réserves qui ne peuvent être distribuées en vertu de la loi ou des présents Statuts.

Le conseil de gérance devra convoquer immédiatement une assemblée générale extraordinaire d'associés pour décider de l'annulation des parts sociales rachetées et de la subséquente diminution du capital.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quinze mille Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.15 heures.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Dessoay, S. Silvestro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2007, Relation: LAC/2007/33496. — Reçu 9.875 euros.

*Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008001944/211/318.

(070173716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**Hathor S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 59.039.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001942/660/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02835. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070173743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**Haykal S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 59.040.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001941/660/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02840. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070173742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**Treveria Forty-Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 131.028.

En date du 29 novembre 2007, l'associé unique TREVERIA K S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a cédé la totalité de ses 500 parts sociales de la société à TREVERIA L S.à r.l.

Dès lors, TREVERIA L S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, devient l'associé unique et détient la totalité des 500 parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008001848/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04245. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Gaudiar Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).****Capital social: EUR 1.423.325,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.573.

**CLOTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, actes civils le 26 novembre 2007, LAC/2007/37388 et reçue par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 16 novembre 2007, acte n° 789, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société GAUDIAR S.à r.l., qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années à 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2007.

J. Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2008002286/208/20.

(070173247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Daliar Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).****Capital social: EUR 2.364.250,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.347.

**CLOTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, actes civils le 26 novembre 2007, LAC/2007/37387 et reçue par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 16 novembre 2007, acte n° 788, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société DALIAR Sàrl, qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 6 décembre 2007.

J. Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2008002287/208/20.

(070173241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Arsdorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 85.250.

—  
CLOTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire Léonie Grethen de résidence à Rambrouch en date du 7 décembre 2007, enregistré à Redange-sur-Attert le 13 décembre 2007, Relation: RED/2007/1303, les décisions suivantes ont été prises:

Les associés ont à l'unanimité des voix décidé de procéder à la dissolution de ladite société en déclarant par ailleurs:

- que la société n'a plus d'activités,
- que les associés vont reprendre tout l'actif et le passif de la société de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée,
- que les associés reprendront tous frais et charges éventuels de la société,
- que ladite société est et demeure dissoute à partir d'aujourd'hui,
- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant la période légale de cinq ans à l'adresse suivante: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 17 décembre 2007.

L. Grethen

Notaire

Référence de publication: 2008002290/240/24.

(070173225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Pegmatite S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.350.

—  
CLOTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société PEGMATITE S.A., reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 décembre 2007, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 décembre 2007. Relation: EAC/2007/15705,

- que la société PEGMATITE S.A. (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 80.350,

constituée suivant acte du notaire soussigné du 9 janvier 2001 et publié au Mémorial C numéro 714 du 3 septembre 2001; les statuts de la prédite Société ont été modifiés une seule fois suivant acte du notaire soussigné en date du 30 juillet 2001 et publié au Mémorial C numéro 248 du 13 février 2002, au capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune,

se trouve à partir de la date du 10 décembre 2007 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 4 octobre 2007 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) à l'adresse suivante: 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 décembre 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008002285/239/30.

(070173249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Auflux, Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 4.522.

—  
CLOTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 2007, enregistré à Luxembourg A.C. le 19 novembre 2007, LAC/2007/36.136, que la liquidation de la société AUFILUX, AUXILIAIRE FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme, ayant son siège social à L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison, Strassen, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 4.522, est clôturée, que la société a cessé d'exister, et que les valeurs et archives sociales resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

J.-P. Hencks

Notaire

Référence de publication: 2008002289/216/19.

(070173233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Procter & Gamble Investments Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.793.

—  
Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008002248/8442/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05598. - Reçu 105 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Finvast S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 41.293.

—  
CLOTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société FINVAST S.A., reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 décembre 2007, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 décembre 2007. Relation: EAC/2007/15704,

- que la société FINVAST S.A. (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 41.293,

constituée suivant acte notarié du 20 août 1992 et publié au Mémorial C numéro 592 du 14 décembre 1992; les statuts de la prédite Société ont été modifiés dernièrement suivant acte du notaire soussigné en date du 31 janvier 2002 et publié au Mémorial C numéro 931 du 19 juin 2002, au capital social de trente et un mille (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale,

se trouve à partir de la date du 10 décembre 2007 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 4 octobre 2007 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) à l'adresse suivante: 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 décembre 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008002284/239/30.

(070173253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**Apollo Rida Zeran S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 102.474.

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth day of November.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. APOLLO INTERNATIONAL ZERAN LLC, a Delaware limited liability Company, having its principal place of business at 2 Manhattanville Road, 2nd Floor, Purchase, New York 10577 (USA);

2. APOLLO INTERNATIONAL (EU) ZERAN LLC, a Delaware limited liability Company, having its principal place of business at 2 Manhattanville Road, 2nd Floor, Purchase, New York 10577 (USA); and

3. A-R CORUM LLC, a Delaware limited liability Company, having its principal place of business at 4669 Southwest Freeway, Suite 700, Houston, Texas 77027 (USA) and its registered office in Delaware 19808, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington (USA);

All here represented by Mrs Charou Anandappane, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of three powers of attorney given on November 21, 2007,

A copy of said proxies, having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their representative, have requested the notary to state that:

- the appearing parties are all the shareholders of the company existing under the name of APOLLO RIDA ZERAN S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), with registered office at 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated August 4, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1082 of October 27, 2004 (the Company). The articles of incorporation have been modified by a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on October 8, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 27 of January 11, 2005;

- the subscribed capital of the Company is set at twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400.-) divided into forty-three (43) Class A Shares, thirty-seven (37) Class B Shares and twenty (20) Class C Shares of one hundred twenty-four euro (EUR 124.-) each;

- the shareholders of the Company have decided to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandates;

- the shareholders of the Company have decided to appoint FAIRLAND PROPERTY LIMITED, a limited company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3161, Road Town, Tortola, British Virgin Islands as liquidator; and

- the shareholders of the Company have decided that the liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers to perform its duties and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-sixième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1. APOLLO INTERNATIONAL ZERAN LLC, une société à responsabilité limitée établie sous les droits de l'Etat de Delaware et ayant son principal établissement à 2 Manhattanville Road, 2<sup>ème</sup> étage, Purchase, New York 10577 (Etats-Unis);

2. APOLLO INTERNATIONAL (EU) ZERAN LLC, une société à responsabilité limitée établie sous les droits de l'Etat de Delaware et ayant son principal établissement à 2 Manhattanville Road, 2<sup>ème</sup> étage, Purchase, New York 10577 (Etats-Unis); et

3. A-R CORUM LLC, une société à responsabilité limitée établie sous les droits de l'Etat de Delaware et ayant son principal établissement au 4669 Southwest Freeway, Suite 700, Houston, Texas 77027 (Etats-Unis) et son siège social à Delaware 19808, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington (Etats-Unis);

Toutes représentées ici par Maître Charou Anandappane, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu des procurations données le 21 novembre, 2007,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par son mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- les comparantes sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de APOLLO RIDA ZERAN S.à.r.l., ayant son siège social à 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.474, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, résidant à Luxembourg, en date du 4 août 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1082 en date du 27 octobre 2004 (la Société), dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 27 du 11 janvier 2005;

- le capital social de la Société s'élève à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par quarante-trois (43) parts sociales de Classe A, trente-sept (37) parts sociales de Classe B et vingt (20) parts sociales de Classe C, ayant une valeur nominale de cent vingt quatre euros (EUR 124,-) chacune;

- les associés de la Société ont décidé de liquider la Société avec effet immédiat et mettre la Société en liquidation;

- les associés de la Société donnent pleine et entière décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat;

- les associés de la Société ont décidé de nommer comme liquidateur FAIRLAND PROPERTY LIMITED, une société limitée constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au P.O. Box 3161, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques; et

- Les associés de la Société ont décidé que le liquidateur préparera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer sa mission et que la Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du liquidateur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: C. Anandappane, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, Relation: LAC/2007/38426. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008002588/242/95.

(070174038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

**Stuart Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 68.331.

**CLOTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société STUART INVEST S.A., reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 décembre 2007, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 décembre 2007. Relation: EAC/2007/15702,

- que la société STUART INVEST S.A. (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 68.331,

constituée suivant acte notarié du 22 janvier 1999 et publié au Mémorial C numéro 283 du 23 avril 1999; les statuts de la prédite Société ont été modifiés une seule fois suivant acte du notaire soussigné en date du 31 janvier 2002 et publié au Mémorial C numéro 930 du 19 juin 2002, au capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale

se trouve à partir de la date du 10 décembre 2007 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 1<sup>er</sup> octobre 2007 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) à l'adresse suivante: 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 décembre 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008002282/239/30.

(070173256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**RESolut S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 1, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 81.966.

**DISSOLUTION***Extrait*

Il résulte d'un acte de cessions de parts sociales et de dissolution, reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 23 novembre 2007, numéro 2007/2477 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 4 décembre 2007, relation: CAP/2007/3218 de la société à responsabilité limitée RESolut, S.à r.l., avec siège social à L-2546 Luxembourg, 1, rue C.M. Spoo, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 81.966, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 4 avril 2001, publié au Mémorial C, numéro 1064 du 26 novembre 2001, ce qui suit:

- suivant quatre cessions de parts sous seing privé du 8 décembre 2006, les associés Roger Faber, Jan Nottrot, André Reuter et Robert Theisen ont cédé chacun 1 part sociale à la société POLYGON, S.à r.l., avec siège à Mersch, 37, rue de la Gare de sorte que cette dernière est devenue propriétaire de la totalité des parts sociales de la société.

- la prédite société RESolut, S.à r.l. a été dissoute avec effet au 23 novembre 2007.

- la société dissoute n'a plus d'activités.

- l'associé unique a déclaré que la liquidation de la société dissoute a été achevée et qu'il assume tous les éléments actifs et passifs éventuels.

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-7502 Mersch, 37, rue de la Gare.

Bascharage, le 14 décembre 2007.

Pour extrait conforme  
A. Weber  
Notaire

Référence de publication: 2008002291/236/28.

(070173220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

**FMC Trust Finance S.à r.l. Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 62.969.

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of October.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

The company FRESNIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA (hereinafter referred to as FMC AG & CO. KGaA), a company duly organized under German law, registered in Hof / Saale under HRB 4019, having its business address at D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str.1, representing the full amount of the corporate capital of USD 50,000.- (fifty thousand United States dollars) of FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG, represented by 500 (five hundred) corporate units with a par value of USD 100.- (one hundred United States dollars) each,

duly represented by Mr Nikolas Wienke, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 18th October 2007.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The afore-mentioned FMC AG & CO. KGaA is the sole member of FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Léon Thomas, known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, on February 3, 1998, published in the official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 325, dated May 8, 1998, whose articles of association have been amended before Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg-Limpertsberg, on January 23, 2006, published in the official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 875, dated May 4, 2006, and on July 26, 2006, published in the official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 1908, dated October 11, 2006.

The agenda of the meeting is the following:

1) Amendment of the last sentence of Article 12, 1st paragraph of the articles of association so as to reflect the change of the signatory powers of the managers to read as follows:

«The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions. The company will be represented judicially and extra judicially towards third parties by the joint signature of two managers or the single signature of anyone manager.»

2) Appointment of a new manager

3) Miscellaneous

The appearing party, represented as here above stated, in its capacity as sole member of FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG has requested the undersigned notary to state the following resolutions:

*First resolution*

The sole member resolved to amend the last sentence of Article 12, 1st paragraph of the articles of association of the Company so as to reflect the change of the signatory powers of the managers to read as follows:

«The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions. The company will be represented judicially and extra judicially towards third parties by the joint signature of two managers or the single signature of anyone manager.»

*Second resolution*

The sole member resolved to appoint Mrs. Gabriele Dux, born on the 20th of August 1963 in Detmold, Germany, residing in L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg, Luxembourg, as new manager of the Company for an unlimited period of time.

*Costs, evaluation*

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately nine hundred and fifty (950.-) Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith, that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, the latter signed together with the notary the present deed.

### **Folgt die deutsche Übersetzung des Vorangehenden:**

Im Jahre zwei tausend sieben am dreiundzwanzigsten Oktober.

Vor Uns, Maître Martine Schaeffer, Notar, ansässig in Luxemburg, Ist Erschienen:

Die Gesellschaft FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA (nachfolgend FMC AG & CO. KGaA), eine Gesellschaft deutschen Rechts, mit Sitz in Hof / Saale, HRB 4019, mit Geschäftsadresse in D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str. 1, welche das gesamte Gesellschaftskapital von USD 50.000,- (fünfzigtausend Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika) von FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG eingeteilt in 500 (fünf hundert) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je USD 100,- (hundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika) repräsentiert,

vertreten von Herrn Nicolas Wienke, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg,

kraft privatschriftlicher Vollmacht vom 18. Oktober 2007.

Die besagte Vollmacht verbleibt nach ne varietur Zeichnung durch die erschienene Partei und den unterzeichneten Notar anliegend an der vorliegenden Urkunde, um mit dieser gleichzeitig den Registrierungsbehörden zugeleitet zu werden.

Die vorgenannte FMC AG & CO. KGaA ist Alleingeschafterin der FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG (die «Gesellschaft»), gegründet durch Urkunde von M<sup>e</sup> Léon Thomas, genannt Tom Metzler, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg vom 3. Februar 1998, veröffentlicht im Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nr. 325 vom 8. Mai 1998, deren Satzung vor Maître André Schwachtgen, damals Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Limpertsberg am 23. Januar 2006 geändert wurde, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nr. 875 vom 4. Mai 2006, sowie vor Maître André Schwachtgen, am 26. Juli 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nr. 1908 vom 11. Oktober 2007.

Die Tagesordnung der Versammlung ist die folgende:

1) Änderung von Artikel 12, Absatz 1, letzter Satz der Satzung, betreffend die Zeichnungsbefugnisse der Geschäftsführer wie folgt:

«Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse, um die Geschäfte der Gesellschaft durchzuführen. Die Gesellschaft wird gerichtlich oder außergerichtlich gegenüber Dritten durch gemeinschaftliche Unterschrift von zwei Geschäftsführern oder die Einzelunterschrift eines jeden Geschäftsführers vertreten.»

2) Ernennung eines neuen Geschäftsführers

3) Verschiedenes

Die erschienene Partei, wie oben genannt vertreten, ersucht den unterzeichneten Notar in ihrer Eigenschaft als Alleingeschafterin der FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG, den folgenden Beschluss aufzunehmen:

#### *Erster Beschluss*

Die Alleingeschafterin beschließt, Artikel 12, Absatz 1, letzter Satz der Satzung zu ändern, betreffend die Zeichnungsbefugnisse der Geschäftsführer:

«Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse, um die Geschäfte der Gesellschaft durchzuführen. Die Gesellschaft wird gerichtlich oder aussergerichtlich gegenüber Dritten durch gemeinschaftliche Unterschrift von zwei Geschäftsführern oder die Einzelunterschrift eines jeden Geschäftsführers vertreten.»

#### *Zweiter Beschluss*

Die Alleingeschafterin beschliesst, Frau Gabriele Dux, geboren am 20. August 1963 in Detmold, Deutschland, geschäftsansässig in L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg, Luxemburg, als neue Geschäftsführerin auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

#### *Kosten, Bewertungen*

Die Kosten, Gebühren und anderen Auslagen die der Gesellschaft aus der vorliegenden Urkunde entstehen, werden auf ungefähr neunhundertfünfzig (950,-) Euro geschätzt.

Worüber die vorliegende Urkunde am Tag wie eingangs dieser Urkunde genannt in Luxemburg erstellt wurde.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der Erschienenen, die vorliegende Urkunde in Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung, und im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Wortlaut die englische Fassung Vorrang haben soll.

Nach Verlesung der Urkunde an den Erschienenen, wurde die vorliegende Urkunde von diesen zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: N. Wienke, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2007, LAC/2007/33538. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008002587/5770/109.

(070174285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

---

**MARHABA société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 110.603.

L'an deux mille sept, le dix-sept décembre.

Ont comparu:

1. Monsieur Roger Chasseur, employé privé, demeurant à B-4950 Waimes, Walk 146.
2. Monsieur Sani Lassana, employé privé, demeurant à B-1200 Woluwé Saint Lambert, 3, avenue du 2 Février.

Les prénommés sont actuellement seuls titulaires des parts sociales de la société à responsabilité limitée MARHABA s.à.r.l. (matr. 2005 24 25 345) avec siège social à L-9991 Weiswampach, route de Stavelot, Maison 117.

Constitué suivant acte reçu par le notaire Pierre Prost, notaire de résidence à Ettelbruck.

Les comparants prénommés représentant l'intégralité du capital social de la susdite société, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire:

L'assemblée décide à l'unanimité après décision de l'administration communale de Weiswampach que la rue, route de Stavelot Maison 117 a changé de nom et devient 28 Gruus-Strooss, L-9991 Weiswampach.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Les comparants signent.

Fait à Weiswampach, le 17 décembre 2007.

C. Roger / S. Lassana.

Référence de publication: 2008002262/801030/23.

Enregistré à Diekirch, le 18 décembre 2007, réf. DSO-CL00273. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070173630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2007.

---

**Video-World S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3249 Bettembourg, 1, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 57.010.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

Référence de publication: 2008000926/596/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02632. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070171972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2007.

---